



## Allocution de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

### Assemblée générale des directeurs d'Institut universitaire technologique (IUT)

Mesdames et Messieurs,

Au cœur de la refondation des universités, engagée depuis maintenant près de 3 ans, il y a d'abord et avant toute chose la réussite des étudiants. Et cette dernière, vous le savez mieux que quiconque, ne se mesure pas seulement à l'obtention d'un diplôme, mais aussi aux perspectives d'insertion professionnelle qu'elle ouvre.

Au bout des études supérieures, il doit toujours y avoir un emploi : cette exigence fondamentale, nous l'avons consacrée avec la loi LRU. Plus que jamais, elle nous oblige. Car au moment même où notre pays affronte, comme toutes les économies du monde, les effets d'une crise sans précédent, nous avons le devoir d'agir pour garantir à notre jeunesse qu'elle s'insèrera sur le marché du travail.

Pour honorer ce contrat moral que l'université passe avec les étudiants et leurs familles, je sais que je peux compter sur la mobilisation sans faille des instituts universitaires de technologie. Car si vous avez la confiance de tant de jeunes, Mesdames et Messieurs, c'est qu'ils voient à raison dans les études supérieures technologiques une voie privilégiée de réussite et d'insertion.

#### **\* Une double vocation : insertion et poursuite d'études \***

Les filières dont vous avez la charge ont en effet une caractéristique remarquable : elles offrent tout à la fois de vraies garanties d'insertion professionnelle pour ceux qui choisissent, au terme de leurs deux années d'études, de rentrer sur le marché du travail, mais elles ouvrent également de réelles possibilités de poursuite d'études à tous les jeunes pour qui le DUT ne représente qu'une première étape.

Car l'on estime désormais à près de 80 % la proportion d'étudiants qui continuent leur scolarité supérieure après l'obtention de leur diplôme. Et ils sont même 50 % à décrocher un diplôme de niveau bac +5, qu'il s'agisse d'un Master 2 ou d'un titre d'ingénieur. Les filières technologiques sont à l'évidence devenues de véritables tremplins vers des études supérieures longues : elles permettent à des jeunes qui n'osaient pas se projeter vers le bac+5 de mûrir leur projet et d'affirmer leurs ambitions.

Et cette évolution ne s'est pas faite aux dépens de la fonction première originelle de ces filières : le DUT reste une formation à la vocation professionnelle affirmée, une vocation qui fait l'identité d'une voie technologique capable de mettre l'évolution des sciences et des techniques au service du développement de notre tissu économique et industriel de proximité.

Grâce aux relations que vous n'avez jamais cessé de tisser avec les entreprises situées au cœur de vos bassins de formation, vous faites même plus que former de jeunes professionnels parfaitement qualifiés, vous contribuez directement à la diffusion des dernières innovations technologiques dans notre économie, permettant ainsi de la rendre plus réactive et plus performante.

Et les résultats sont là : avec un taux de chômage parmi les plus faibles qui soit pour ses titulaires, le DUT reste plus de quarante ans après sa création un point de repère pour les employeurs, mais aussi pour les étudiants et leurs familles. Dans un paysage éducatif en constante évolution et malgré la transformation permanente de l'échelle des qualifications, une telle stabilité est tout simplement exceptionnelle.

Certains s'interrogeaient en effet sur la pérennité d'un diplôme de niveau bac+2 dans l'univers du LMD. D'autres estimaient que le développement des sections de technicien supérieur conduirait à l'effacement de la singularité de vos formations et à la naissance de fait d'un diplôme à mi-chemin du BTS et du DUT.

Eh bien, il n'en a rien été et le rapport que vient de me remettre le recteur Sarrazin sur les filières technologiques courtes le prouve : STS et IUT demeurent des formations parfaitement distinctes et réellement complémentaires. Plus frappant encore, tous les interlocuteurs rencontrés par Jean Sarrazin lui ont confirmé toute la pertinence du niveau bac+2 pour ces différentes formations.

La singularité des filières technologiques est donc indiscutable. Elle se fonde sur un modèle pédagogique original, qui articule savoirs théoriques approfondis et pratique professionnelle de pointe et qui trouve son origine dans un corps enseignant où se mêlent enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et professionnels.

Nous venons d'avoir un très bel exemple de ce souci d'innovation pédagogique avec le campus numérique « IUTenligne.net », qui met à la disposition de tous un nombre remarquable de ressources librement accessibles.

Aussi les IUT font-ils figure de modèle par leur capacité à répondre tout à la fois aux exigences universitaires de transmission des savoirs et d'avancée de la recherche et aux besoins de qualification exprimés par le monde économique.

Et, je tiens à m'y arrêter un instant, ils y sont parvenus non pas en satisfaisant séparément ces deux exigences, mais en organisant l'interpénétration de l'enseignement des savoirs et des techniques et de leur mise en œuvre industrielle ou professionnelle. Dans cette capacité à allier l'une et l'autre réside sans doute la meilleure explication du succès des filières technologiques.

#### \* IUT et universités \*

Et c'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je suis convaincue que la nature universitaire des IUT est une de leurs plus grandes forces. Une filière technologique qui se construirait en dehors des universités perdrait l'un des éléments qui font son identité. Et en retour, les établissements d'enseignement supérieur auraient eux aussi tout à perdre en voyant s'éloigner d'eux des instituts qui ont tout pour devenir l'un des fers de lance de leur stratégie de formation et d'insertion.

Et à mes yeux, c'est ce besoin réciproque qui a permis aux IUT et aux universités de surmonter les difficultés qui ont pu se faire jour, depuis plus de quarante ans, dans leurs relations mutuelles.

Au fil du temps, des équilibres se sont dessinés et des habitudes se sont prises. Avec la refondation des universités, ils se sont parfois trouvés bouleversés, suscitant ainsi des inquiétudes et parfois même des tensions. Sans doute était-ce inévitable dans une période de transition comme celle que nous avons connue et que nous connaissons encore : les universités changent et le cadre des relations qu'elles entretiennent avec les IUT aussi.

Ces relations ont tout pour être harmonieuses: il y va en effet de l'intérêt bien compris des universités comme des IUT. Parce qu'ils sont une composante essentielle de leur université, les IUT doivent avoir toute leur place dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de formation, de recherche et d'insertion de l'établissement. Chaque fois que nécessaire, je me suis fortement engagée pour qu'il en aille ainsi et, je tenais à vous en assurer aujourd'hui, je continuerai à le faire.

A mes yeux, les relations des universités et des IUT ne se construisent pas sur un terrain purement administratif. Bien sûr, certains éléments devaient être précisés et ils l'ont été, comme je m'y étais engagée, par la circulaire du 20 mars 2009. Mais au-delà du cadre réglementaire et comptable, au respect duquel les recteurs veilleront avec la plus grande attention, la définition d'un nouvel équilibre dépend avant tout de la construction d'un projet partagé par l'université et son IUT, qui doit être le point d'aboutissement et le support d'un vrai dialogue de gestion.

C'est tout l'objet des contrats d'objectifs et de moyens qui ont commencé à formaliser vos relations mutuelles. Ces contrats doivent faire partie intégrante de la stratégie de l'établissement : il ne s'agit pas pour deux entités indépendantes que seraient l'université et l'IUT de s'entendre sur des stratégies parallèles ou convergentes, il s'agit de reconnaître que le projet pédagogique et scientifique de l'institut fait partie intégrante du projet d'établissement et que ces deux projets ont vocation à s'articuler étroitement. Je ne saurais me satisfaire, dès lors, d'un nombre limité de contrats. Je veillerai à ce qu'ils soient signés pour chaque IUT dans les meilleurs délais et transmis à la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, comme le prévoit la circulaire du 20 mars 2009.

### **\* Structuration d'une filière technologique en amont et en aval \***

Et cela est d'autant plus nécessaire, Mesdames et Messieurs, qu'il nous revient aujourd'hui de structurer une véritable filière technologique supérieure pour faciliter encore la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. D'ores et déjà, nombreux sont les IUT qui offrent à leurs étudiants la possibilité de s'engager dans une licence professionnelle à l'issue du DUT.

Je crois comme vous qu'il faut aller plus loin, en organisant de vrais parcours à coloration technologique en L3 pour les étudiants qui s'orientent vers la poursuite d'études de niveau Master. Une véritable charnière entre formations générales et formations technologiques reste ainsi à construire, pour faciliter l'insertion professionnelle à l'issue d'une licence générale et garantir à ceux qui se dirigent vers un Master après leur DUT qu'ils auront tous les atouts en main pour réussir.

Cette charnière, les IUT et les universités doivent la construire ensemble : elle peut servir de base pédagogique à la construction d'un projet commun dont le champ est naturellement plus large. Sa naissance est d'autant plus souhaitable qu'elle permettra également aux étudiants des formations générales et technologiques de se rencontrer et de travailler ensemble bien plus régulièrement qu'ils ne le font aujourd'hui.

Je veux toutefois y insister : construire une vraie filière technologique, cela veut certes dire organiser et faciliter la poursuite d'études en reconnaissant tout l'intérêt d'un modèle pédagogique qui s'est largement inventé dans les IUT, mais cela suppose aussi de mieux articuler les filières technologiques du secondaire et du supérieur.

Or force est de le constater, la place faite aux bacheliers technologiques varie encore très fortement d'un IUT à l'autre et d'une spécialité à l'autre. Ces variations s'expliquent sans doute parfois par l'étroitesse des viviers locaux et même nationaux, en particulier dans les spécialités de production.

Elle n'a toutefois rien d'une fatalité : la rénovation des différentes séries technologiques secondaires permettra d'apporter des réponses à ces problèmes de vivier, mais elle ne suffira pas à elle seule : il revient également à chaque établissement de renforcer les liens qui l'unissent aux différents lycées de son territoire, pour convaincre les futurs bacheliers technologiques qu'ils ont toute leur place en DUT.

Notre système d'orientation repose sur les vœux exprimés par les élèves, mais chacun de nous le sait, ces choix sont largement déterminés non seulement par le projet que les lycéens ont pu murir, mais aussi par les chances qu'ils estiment avoir d'être admis dans telle ou telle filière sélective. Ce sont ces formes d'autocensure qu'il nous combatte : cela suppose du volontarisme et un engagement direct et constant de chaque institut.

Il nous faut nous mobiliser en ce sens, car l'on ne pourra parler de filière technologique que le jour où chaque lycéen des séries correspondantes saura qu'il a toute leur place dans un DUT. Je regrette que les mesures incitatives prises en 2008 et 2009 aient montré leurs limites et souhaite que l'effort engagé se poursuive.

C'est pourquoi je demanderai à la commission consultative nationale des IUT de se pencher sur ce sujet : nous avons le devoir de faire beaucoup plus pour ouvrir les portes des DUT aux bacheliers technologiques. Car à mes yeux, il en va en effet de l'identité et de la mission de la filière technologique.

### **\* Partenariats entre les différentes filières\***

Les formations que vous dispensez ont en effet joué un rôle central dans la démocratisation de l'enseignement supérieur et se sont affirmées comme des voies de promotion sociale. Les DUT comme les BTS accueillent depuis toujours une forte proportion de jeunes dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures et les conduisent à la réussite.

Et cela aussi fait toute la force et toute la valeur de votre modèle pédagogique. Je souhaite qu'il se diffuse largement et qu'il bénéficie à un plus grand nombre d'étudiants encore, en ouvrant les portes des IUT à des étudiants venus des licences générales, mais aussi à ceux qui fréquentent les sections de technicien supérieur.

D'ores et déjà, je le sais, les partenariats unissant les IUT aux lycées qui proposent des formations de technicien supérieur se multiplient. Je m'en réjouis, car ces initiatives permettent de donner chair aux passerelles entre formations de niveau L que nous appelons tous de nos vœux. J'ajoute que ces conventions permettent également de rapprocher les lycées des IUT, contribuant ainsi, j'en suis certaine, à susciter des vocations chez les élèves du secondaire.

Ces points de rencontre entre les différentes filières technologiques, je souhaite qu'ils deviennent année après année plus nombreux. C'est pourquoi je suis décidée à développer les plateformes technologiques qui offrent non seulement un excellent point d'appui pédagogique aux IUT et aux STS, mais permettent également de renforcer les partenariats entre ces formations et de diffuser les innovations technologiques dans le tissu économique et industriel environnant.

### **\* Annonce des suites du rapport Sarrazin\***

La priorité donnée au développement de ces plateformes fera par conséquent partie des propositions que je soumettrai à la concertation avant de mettre en œuvre les recommandations du rapport que m'a remis le recteur Sarrazin.

Avec l'ensemble de la communauté universitaire, je souhaite donner un nouvel élan aux filières technologiques supérieures : elles doivent en effet tenir toute leur place dans le plan « Réussir en Licence » et se préparer à accueillir les bacheliers issus des filières technologiques et professionnelles rénovées ou en passe de l'être bientôt.

Au cœur de ce nouvel élan, je souhaite placer la construction de vraies passerelles entre les différentes formations, générales et technologiques, pour permettre à chaque étudiant de trouver sa voie de réussite et d'aller jusqu'au bout de ses possibilités.

Car chacun le sait, il n'y a pas de chemin unique vers le succès et l'insertion : chaque filière répond aux besoins propres à certains étudiants et offre des qualifications particulières nécessaires à notre économie.

Comme vous, je suis très attachée à l'identité et à la singularité de ces filières, mais comme vous, je sais aussi que la construction de séparations étanches entre les STS, les IUT et les formations universitaires générales ne peut avoir qu'un seul résultat : celui de priver les étudiants de la chance de trouver la formation qui leur convient.

Mon souci, depuis maintenant 3 ans, c'est d'œuvrer pour qu'aucun lycéen ne se trouve enfermé dans le choix d'orientation qu'il a fait au sortir de la Terminale. Bien sûr, ce choix doit être préparé, réfléchi et éclairé, pour être le plus judicieux et le plus pertinent possible. Car aussi structurées que soient les passerelles, les réorientations seront toujours une décision lourde à prendre pour un étudiant.

Mais la préparation de ces choix en aval, avec l'orientation active, avec l'exploitation de toutes les possibilités ouvertes par Admission Post-Bac, ne nous dispense pas et ne nous dispensera même jamais de la création de vrais dispositifs de réorientation, fluides et efficaces, entre les différentes formations.

A tout moment de sa scolarité, un étudiant doit pouvoir rejoindre une filière technologique ou savoir qu'il pourra poursuivre des études supérieures longues. Pour pouvoir se construire sereinement et tranquillement, un projet intellectuel, professionnel et personnel doit s'inscrire dans un environnement ouvert, dans un enseignement supérieur décloisonné où la diversité des filières est un atout et un gage de réussite pour chacun.

Et je veux le dire avec d'autant plus de force que ce décloisonnement doit permettre aux différents modèles pédagogiques de se rencontrer et de se diffuser. Ce dialogue, qui s'esquisse depuis longtemps, enrichira en s'affirmant le fonctionnement de notre enseignement supérieur. Aux autres formations, les IUT pourraient apporter par exemple la richesse et la diversité de leur corps enseignant ou bien encore la vision d'une recherche tournée vers les technologies. En retour, ils trouveront dans les autres filières des sources d'inspiration pour faire évoluer leur modèle pédagogique : je pense par exemple au développement de l'apprentissage, déjà présent dans vos formations, et dont je souhaite qu'il occupe une place plus importante encore.

Je crois qu'il y a un vrai modèle de DUT en apprentissage à construire, avec, par exemple, une seconde année en alternance pour mieux préparer encore l'insertion et tenir compte du rythme de recrutement des entreprises, qui peinent aujourd'hui à s'engager sur plus de deux années.

Dans cette rencontre entre les différentes filières, je sais que les IUT tiendront toute leur place. Je le sais parce que depuis plus de quarante ans, vous avez affirmé une vraie culture d'innovation pédagogique et scientifique. Elle fait la force de vos filières. Elle est le socle de la confiance que vous portent les étudiants et leurs familles : aujourd'hui, dans une université qui bouge, dans une université qui change, cette culture a tout pour rayonner plus largement encore.

Je compte sur vous pour la faire vivre et en faire bénéficier tous nos étudiants.

L'avenir, j'insiste sur ce point, repose à la fois sur la création de grands pôles d'enseignement et de recherche à visibilité mondiale et sur l'ancrage dans chaque bassin d'emploi de formations technologiques permettant la poursuite d'études comme l'insertion professionnelle. Les IUT ont à ce titre un rôle essentiel à jouer dans l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur et le développement de nos territoires autour de véritables pôles universitaires de proximité. Je sais, là encore, que je peux compter sur vous.